Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

12, boulevard des Frères Lumière • 29 260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh • @clcl.bzh • www.clcl.bzh

La Présidente

à

Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires

Lesneven, le 16 mars 2023

OBJET : convocation Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Mercredi 22 mars 2023 à 18h00
Salle du Conseil Argoat
Hôtel Communautaire

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 22 février 2023
2. Communication des décisions de bureau communautaire
3. Finances : fiscalité – vote des taux 2023
4. Finances : attribution de compensation 2023
5. Finances : Dotation de Solidarité Communautaire DSC 2023
6. Finances : création d'Autorisations de Programmes/Crédits de Paiements (AP/CP) budget principal
7. Finances : M57 fongibilité des crédits
8. Finances : affectation des résultats et vote des budgets primitifs 2023
9. Finances : participations 2023 aux associations et organismes
10. Finances : subventions 2023
11. Economie : adhésion à l'association Cluster Algues Bretagne
12. Mobilité : convention avec la Région Bretagne
13. Aménagement : Modification n°1 PLU Lesneven - décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale
14. Convention globale structures EJ – Communes – CLCL
15. Etang du pont : création d'un nouvel ouvrage départemental
16. PCAET : renouvellement de la convention Ener'gence
17. Zonage assainissement collectif : programme pluriannuel travaux assainissement
18. Demande de classement des captages en zones à enjeux
19. Modification du règlement de service de l'assainissement
20. Renouvellement de la convention des antennes sur les ouvrages
21. SPED : modification du règlement de collecte
22. Questions diverses

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente
Claudie BALCON

COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES
12, bd des Frères Lumière
29260 LESNEVEN

Copie pour information : Mesdames et messieurs les conseillers municipaux et les secrétaires de mairies
Copie pour invitation : aux journalistes du Télégramme et de Ouest France